



Philip Morris France SAS participera à Produrable pour la 3ème année consécutive afin de présenter les avancées et les objectifs RSE du groupe PMI

Information presse, La Défense, le 31 août 2021

Pour la 3ème année consécutive, Philip Morris France sera présent au Salon Produrable qui se tiendra du 15 au 17 septembre prochain au Palais des Congrès de Paris. Une édition placée sous le thème de la régénération.

Cette participation sera l'occasion de revenir sur les engagements/avancées du Groupe et d'échanger sur ses objectifs environnementaux et sociaux qui constituent un des leviers structurels de la transformation de Philip Morris International vers un monde sans cigarette.

En juin 2021, Philip Morris International a publié son deuxième rapport intégré, qui établit un panorama complet de la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) du Groupe, notamment en matière de neutralité carbone, de lutte contre la déforestation et en faveur de l'égalité professionnelle :

1. En matière d'impact environnemental, PMI est en bonne voie pour atteindre ses objectifs de neutralité carbone nette pour ses opérations directes d'ici 2025 avec 5 ans d'avance sur son plan initial et pour toute sa chaîne de valeur en 2050. En 2020, le Groupe a réduit de 26 % ses émissions issues de ses opérations directes et de 18 % au sein de sa chaîne de valeur. Ces réductions tiennent compte des impacts liés à la COVID-19, mais surtout à l'accélération de ses efforts en vue d'atteindre ses objectifs de neutralité carbone.
2. PMI a également franchi une nouvelle étape en s'approvisionnant, à hauteur de 100%, en tabac issu de parcelles qui ne détruisent pas les forêts anciennes. PMI poursuit ainsi ses efforts pour protéger la biodiversité et empêcher la destruction de la nature. En décembre 2020, PMI s'est d'ailleurs vu attribuer la prestigieuse note « triple-A » de l'édition 2020 du CDP (Carbon Disclosure Project), pour ses efforts en faveur de la lutte contre le changement climatique, de la protection des forêts et de la sécurité de l'eau. PMI figure ainsi dans la liste exclusive des 10 groupes bénéficiant de cette notation parmi un panel de plus de 9600 entreprises évaluées.
3. Particulièrement engagé en faveur de la diversité et de l'inclusion, et notamment en faveur de l'égalité femmes-hommes qui fait partie des priorités du groupe, PMI a atteint un taux de 37,2% de postes de direction occupés par des femmes à décembre 2020, contre 36,1% en 2019. Le groupe est ainsi en bonne voie pour atteindre son objectif de 40% de postes de direction occupés par des femmes d'ici à 2022. Philip Morris France a mis en place depuis le 1^{er} juillet dernier un dispositif de congé parent renforcé pour tous les salariés, fondé sur la mise en place d'un concept de « parent principal » et de « parent secondaire », défini à la discrétion des familles et sans distinction de genre, offrant la possibilité pour le « parent secondaire » de bénéficier, pour les 1ères et 2èmes naissances, de **6 semaines de congé parent en plus du dispositif actuel** portant à 8 semaines le congé totalement indemnisé.

Pour s'inscrire dans une démarche responsable, PMI s'engage également à réduire les risques associés à la consommation de ses produits.

Depuis 2016, avec le développement de produits sans combustion, Philip Morris International vise à remplacer les cigarettes par des alternatives à nocivité réduite (tabac à chauffer, e-cigarette) pour les fumeurs adultes qui sinon continueraient de fumer et d'arrêter de commercialiser des cigarettes dans certains pays, lorsque cela est possible, dans un horizon de 10 à 15 ans.

L'ambition fixée par Philip Morris International d'ici à 2025 : permettre à plus de 40 millions de fumeurs adultes dans le monde d'arrêter la cigarette grâce à l'usage de ses alternatives sans combustion, dont la moitié dans des pays non-membres de l'OCDE, et de réduire la part de la cigarette dans son activité à moins de 50% de ses revenus nets totaux.

« La RSE pour une entreprise du tabac, c'est quoi ? »

Dans le cadre de cette participation au salon ProDurable, un atelier aura lieu le 16 septembre de 15h30 à 16h15, sur le thème « **La RSE pour une entreprise du tabac, c'est quoi ?** », avec Natasha Pouget, Responsable des engagements extérieurs et de la RSE de PMF et Caroline Bruel, Directrice de la communication de PMF (salle 243).

Philip Morris France sera présent durant les 3 jours du Salon et accueillera les participants sur son stand d'information visiteurs situé Stand Numéro PU03.

Pour retrouver les informations liées à l'atelier animé par Philip Morris France : <https://www.produrable.com/programme/606c66581c2e380a189c43ce>

Pour retrouver le rapport intégré 2030 de Philip Morris International : https://pmidotcom3-prd.s3.amazonaws.com/docs/default-source/pmi-sustainability/pmi-integrated-report-2020.pdf?sfvrsn=f17a78b7_6

Philip Morris International : un avenir sans fumée

Philip Morris International (PMI) a initié une transformation visant à créer un avenir sans fumée et, à terme, à remplacer les cigarettes par des produits sans fumée. PMI construit son avenir sur une nouvelle catégorie de produits sans fumée qui, même s'ils ne sont pas sans risque, constituent un meilleur choix que de continuer à fumer. Grâce à des capacités pluridisciplinaires dans le développement de produits, à des installations de pointe et une démarche scientifique, PMI vise à garantir que ses produits sans fumée répondent aux besoins des consommateurs adultes et aux exigences réglementaires rigoureuses. Le portefeuille de produits sans fumée de PMI comprend des produits de vaporisation sans combustion et contenant de la nicotine. Au 31 mars 2021, les produits sans fumée de PMI étaient disponibles à la vente sur 66 marchés, dans des villes clés ou à l'échelle nationale.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites www.pmi.com et www.pmiscience.com.

Le risque tabagique : rappel de deux fondamentaux

Le risque zéro dans la consommation de tabac ou de nicotine n'existe pas. Rappel de deux fondamentaux scientifiques :

➤ « Combustion »

Lorsqu'une cigarette est allumée, le tabac est brûlé à une température pouvant atteindre 900°C. C'est ce qu'on appelle la « combustion ». C'est le processus de combustion du tabac qui entraîne la production de la majeure partie des substances

chimiques nocives présentes dans la fumée de cigarette. Plus la température du tabac augmente, plus le taux de substances chimiques nocives libérées est élevé.

➤ « Nicotine »

La nicotine est naturellement présente dans le tabac. La nicotine est addictive et n'est pas sans risque, mais elle n'est pas la cause principale des maladies liées au tabagisme. Ce sont les autres substances chimiques présentes dans la fumée qui en sont responsables. Pour autant, les mineurs ne doivent pas utiliser, ni avoir accès à des produits à base de tabac ou de nicotine. Leur consommation est également déconseillée aux femmes enceintes ou allaitantes, ou aux personnes souffrant ou présentant un risque de maladies cardiaques, de diabète ou d'épilepsie.

En éliminant le processus de combustion, comme c'est le cas avec les alternatives sans combustion, donc sans fumée, tels que le tabac à chauffer ou la cigarette électronique, il est possible de réduire de manière significative les taux de substances chimiques nocives générés en comparaison avec ceux présents dans la fumée de cigarette.

<https://www.pmi.com/markets/france/fr/voici-les-faits>

Contacts presse

Caroline Bruel – Directrice Communication Philip Morris France SAS

caroline.brue1@pmi.com

Anouche Kechichian – Responsable Communication Corporate Philip Morris France SAS

Anouche.Kechichian@pmi.com – 07 86 84 09 30

Juliette Prost – PLEAD

Juliette.prost@plead.fr – 06 72 47 53 28